

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **AMEN BANK**

Siège Social : Avenue Mohamed V – 1002 –Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l’intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 19 janvier 2026

Il est rappelé que le contrat de liquidité d’AMEN BANK est rentré en vigueur le 20 janvier 2025. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 19 janvier 2026, ce contrat était composé de 70 458 titres AMEN BANK et de 21 887,360 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d’AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 18 février 2026 un nouveau contrat afin d’assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.